Ville de
FALAISE

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 6 FEVRIER 2017

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT, le LUNDI SIX FEVRIER, A VINGT HEURES TRENTE, le CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE FALAISE S'EST RÉUNI, à l'HÔTEL DE VILLE, sous la présidence de Monsieur le Docteur Éric MACÉ, Maire.

Date de la convocation écrite : 31 JANVIER 2017

Etaient présents :

M. le Dr MACÉ - MAIRE

Mme JOSSEAUME, M. DUBOST, Mme CHIVARD, M. POURNY, Mme RUL, M. RUAU, & Mme MARY ROUQUETTE - Maire-Adjoints

MM. BARTHE, TURBAN, ANDRÉ, LENGLINÉ, LEFEBVRE, Mmes BURET, MARTIN, STANC, JARRY, M. VIVIEN, Mmes AUBEY, GUILBERT, M. LE BRET, Mmes LEBAILLY, PETIT, MM. MAUNOURY & BARBERA - Conseillers Municipaux

Etaient absents avec motif connu et valablement excusés :

Dr LETEURTRE	(qui avait donné pouvoir au Dr MACÉ)
Mme LASNE	(qui avait donné pouvoir à Mme STANC)
M. SOBECKI	(qui avait donné pouvoir à M. LEFEBVRE)
Mme GUÉVEL BADOU	(qui avait donné pouvoir à M. MAUNOURY)

AFFICHÉ le 10 FEVRIER 2017

LE CONSEIL MUNICIPAL :

A L'UNANIMITE, SUR 29 VOTANTS :

- **DESIGNE** M. Miguel BARBERA en qualité de secrétaire de séance
- **APPROUVE** l'acquisition, par la Communauté de Communes du Pays de Falaise, d'un terrain sur la zone Méthanéa et de bâtiments sis sur la zone d'activité de Guibray, appartenant à la Ville de FALAISE, nécessaires à l'exercice de la compétence « développement économique »
  AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document utile relatif à ce dossier
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à créer un poste permanent au tableau des effectifs (obtention d'un concours) ainsi qu'à créer des emplois pour accroissement temporaire d'activité (Cellule Evénementielle)
- **VOTE** une avance de subvention de 35 000 € pour l'association Automates Avenue et une avance de subvention de 9 000 € pour l'ESFCF (Football) sur l'année 2017
- **RECONDUIT** le montant 2016 de la participation des communes extérieures aux frais de scolarisation des enfants dans les écoles publiques de la Ville pour l'année 2017, soit 500 € par élève d'école primaire et 815 € par élève d'école maternelle
- **RENOUVELLE** les montants attribués en 2016 à l'occasion du Salon des Artistes Indépendants de Basse-Normandie pour l'année 2017, à savoir 100 € pour le Prix de la Ville et 50 € pour le Prix du Public
- **DECIDE** de compléter les prestations de base de la compétence de « maintenance et de fonctionnement des installations d'éclairage public » transférée au SDEC ENERGIE par l'option « 100 % lumière »
  PREND ACTE du fait que le Comité Syndical fixe, en début de chaque année, le coût de l'option révisé pour l'année correspondante
  DECIDE d'inscrire, chaque année, les dépenses correspondantes au budget communal
  DONNE MANDAT à Monsieur le Maire pour régler les sommes dues au SDEC ENERGIE
- **ADOPTE** le programme de travaux de voirie et de bâtiments figurant dans la délibération n° 17-010 « Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) »
  SOLLICITE l'attribution, par l'Etat, des subventions correspondantes au titre de la DETR 2017
- **DECIDE** d'amender les modalités de concertation initiale de la ZAC « Ecoquartier des Griffons » avec la tenue d'une réunion publique et l'insertion d'un article de présentation du projet dans le journal de la Ville
- **AUTORISE**, *à huis clos*, Monsieur le Maire à vendre la parcelle AD 207, située rue de l'Abbatiale, à la société VAN GOGH (CREADIMM) et à signer tout document correspondant.

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2017 :

- **ANALYSE ET DÉBAT** autour des orientations budgétaires pour l'exercice 2017, avant le vote du budget primitif.

PAR 23 VOIX POUR ET 6 CONTRE :

- **DECIDE** de la réalisation d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

L'ordre du jour étant épuisé,

LA SÉANCE EST LEVÉE A 23 H 20

SIGNATURE DES MEMBRES PRÉSENTS

Dr Eric MACE	
Mme Elisabeth JOSSEAUME	
M. Thierry DUBOST	
Mme Maryvonne CHIVARD	
M. Pascal POURNY	
Mme Brigitte RUL	
M. Maurice RUAU	
Mme Valérie MARY ROUQUETTE	
M. Patrick BARTHE	
M. Yvonnick TURBAN	
Dr Claude LETEURTRE	Pouvoir au Dr YACÉ
M. Roger LENGLINE	

M. Jacques LEFEBVRE	
Mme Margaret LASNE	Pouvoir à Mme STANC
M. Loïc SOBECKI	Pouvoir à M. LEFEBVRE
M. Jean-Luc ANDRE	
Mme Evelyne BURET	
Mme Béatrice MARTIN	
Mme Nathalie STANC	
Mme Sonia JARRY	
M. Stéphane VIVIEN	
Mme Sabrina AUBEY	
Mme Caroline GUILBERT	
M. Jacques LE BRET	
Mme Bénédicte LEBAILLY	
Mme Sandrine PETIT	

Mme Cécile GUEVEL BADOU	Excusé - pouvoir à Henri MAUNOURY
M. Hervé MAUNOURY	
M. Miguel BARBERA	